Medtronic – Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement : Déclaration pour l'exercice 2026

1. Introduction

La Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes *d'approvisionnement exige que les entreprises fournissent des divulgations publiques concernant leurs efforts pour traiter les impacts négatifs des droits humains fondamentaux (y compris le travail forcé et le travail des enfants). Cette déclaration constitue le compte rendu de Medtronic Canada ULC sur les mesures prises pour prévenir et réduire le risque que le travail forcé ou le travail des enfants ait été utilisé au cours de l'exercice financier 2026. Elle présente les politiques et procédures de l'entreprise pour identifier et gérer les risques liés aux droits humains. De plus, le rapport décrit les mesures que nous avons mises en place et que nous prévoyons mettre en œuvre en réponse à nos zones de risque prioritaires, conformément aux objectifs de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.*

La mission de Medtronic est de contribuer au bien-être humain, de reconnaître la valeur personnelle des employés et de maintenir une bonne citoyenneté en tant qu'entreprise. Nous nous efforçons de mener nos activités de manière à démontrer un respect des droits humains reconnus internationalement et de la dignité de toutes les personnes. Notre engagement à respecter les droits humains est énoncé dans notre Politique mondiale sur les droits humains et les normes du travail, en vigueur depuis 2016.

2. À propos de Medtronic / Résumé de l'entreprise

Medtronic plc, dont le siège est à Dublin, en Irlande, est la principale entreprise mondiale de technologie en santé. Medtronic a été fondée en 1949 et dessert aujourd'hui les systèmes de santé, les médecins, les cliniciens et les patients dans plus de 150 pays à travers le monde. L'entreprise compte plus de 90 000 employés à travers le monde et plus de 350 emplacements. L'entreprise développe des technologies et fabrique des dispositifs pour traiter diverses affections de santé, telles que les dispositifs cardiaques, la robotique crânienne et spinale, les pompes à insuline, les outils chirurgicaux, les systèmes de surveillance des patients, et plus encore. Medtronic vend des dispositifs médicaux et des thérapies par l'entremise d'une combinaison de représentants de vente directe et de distributeurs indépendants à l'échelle mondiale.

Les principaux bureaux opérationnels de Medtronic sont situés à Minneapolis, MN, États-Unis, et le siège administratif est situé à Dublin, en Irlande. Medtronic a une présence mondiale, avec des emplacements régionaux partout dans le monde. Les emplacements régionaux comprennent des installations de fabrication et de recherche, en plus des sites commerciaux (ventes, administration et autres fonctions de soutien).

À propos des opérations de Medtronic au Canada

Medtronic Canada ULC est la filiale canadienne de Medtronic. L'entité juridique est constituée en tant que société à responsabilité illimitée de l'Alberta et est entièrement détenue indirectement par Medtronic plc. Ses activités financières sont incluses dans les finances de Medtronic plc.
Historiquement, Medtronic du Canada Ltée a été la première filiale établie à l'extérieur des États-Unis, opérant à Vancouver, en Colombie-Britannique, en août 1968. Le siège social canadien a ensuite été transféré en Ontario en 1974. En mars 2019, l'entité juridique est passée d'une société fédérale à une société albertaine sous le nouveau nom de Medtronic Canada ULC. Le campus de Medtronic Canada à Brampton, en Ontario, est maintenant le siège social canadien abritant son centre de formation et d'éducation, les ventes, le marketing et les fonctions administratives. Medtronic Canada joue un rôle essentiel dans la structure corporative plus large, agissant comme la branche canadienne responsable des ventes, du marketing et de la distribution des produits et services Medtronic à travers le pays.

Infos sur Medtronic Canada :

- Les principales activités commerciales au nom de Medtronic Canada se déroulent au bureau de Brampton, en Ontario, mais Medtronic possède un bureau régional à Montréal, Québec.
- Le système de santé canadien est reconnu pour sa couverture universelle, offrant un accès aux services médicaux essentiels à tous les citoyens. Il fonctionne selon un modèle financé par l'État, chaque province et territoire étant responsable de l'administration et de la prestation des services de santé aux résidents. Grâce à un système à payeur unique, le gouvernement couvre la majorité des coûts de soins de santé, assurant l'accessibilité et l'abordabilité. Medtronic Canada opère dans le cadre réglementaire de Santé Canada, assurant la conformité aux normes et règlements nationaux en santé tout en faisant progresser l'innovation et améliorer les résultats pour les patients dans le paysage canadien des soins de santé.
- Le marché canadien de la technologie médicale est un marché axé sur les appels d'offres, c'est pourquoi Medtronic Canada participe à des appels d'offres publics pour fournir des technologies et équipements médicaux aux hôpitaux et établissements de santé canadiens.

Marchés des opérations / notre chaîne d'approvisionnement

La majorité des activités d'approvisionnement de Medtronic sont directement liées à l'achat de matériaux et de composants pour produire des dispositifs médicaux. Nous achetons des matériaux et des services auprès d'environ 61 000 partenaires répartis dans 120 pays. Les fournisseurs fabriquent et assemblent des composants et équipements sur leurs propres sites. De plus, une proportion de nos produits est fabriquée par des fabricants sous contrat à l'échelle mondiale. Ainsi, nos produits sont fabriqués dans des installations situées dans divers pays à travers le monde.

3. L'approche de Medtronic en matière de gestion des droits humains

Engagement politique, politiques et procédures

Medtronic s'efforce de mener ses activités de manière à démontrer notre respect des droits humains reconnus internationalement et de la dignité de toutes les personnes. Notre Cadre mondial des droits humains, notre politique mondiale sur les droits humains et les normes du travail, notre politique mondiale contre la traite des êtres humains et le travail forcé, notre code de conduite et les normes mondiales des fournisseurs définissent les bases des attentes de Medtronic en matière de conduite commerciale éthique et durable.

Notre engagement global et notre approche des droits humains sont inscrits dans nos documents directeurs. La politique mondiale sur les droits humains et les normes du travail ainsi que la politique mondiale contre la traite des êtres humains et le travail forcé exposent l'engagement de Medtronic à respecter les droits humains reconnus internationalement tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. La déclaration de politique sur les droits humains et les normes du travail guide le travail de l'entreprise en matière de droits humains et inclut des principes sur :

- Traitement équitable
- Liberté contre le travail forcé
- Libre de travail des enfants
- Une rémunération équitable
- Liberté d'association

Pour plus d'informations sur notre engagement politique, consultez les politiques de Medtronic (hyperlien ci-dessus). De plus, l'entreprise fournit chaque année une divulgation publique concernant ses efforts pour éradiquer l'esclavage et la traite des êtres humains de notre chaîne d'approvisionnement, conformément à la loi britannique (Royaume-Uni) sur l'esclavage moderne de 2015, la loi australienne sur l'esclavage moderne de 2018 et la loi norvégienne sur la transparence de 2022.

De plus, pour soutenir la mise en œuvre des engagements de Medtronic, Medtronic met en place de nombreuses autres politiques mondiales – notamment :

- Politique mondiale d'inclusion et d'égalité des chances en matière d'emploi
- Politique mondiale sur le harcèlement et autres formes de comportements offensants
- Politique mondiale de sécurité et de sûreté au travail
- Politique mondiale de santé et sécurité environnementale (EHS)
- Politique « Exprimez votre préoccupation »

Medtronic s'engage à s'assurer que notre chaîne d'approvisionnement reflète nos valeurs et nos convictions en menant ses affaires conformément aux politiques et pratiques applicables de Medtronic, y compris le respect des principes d'approvisionnement responsable en matériaux pour nos produits. Dans le cadre de notre engagement envers l'approvisionnement responsable et le bien-être humain, le Code mondial de conduite des fournisseurs de Medtronic et un Manuel d'excellence qualité des fournisseurs établissent des exigences claires en matière de conduite éthique, de respect des droits humains et de conditions de travail équitables, y compris des interdictions du travail forcé et du travail des enfants. Ces exigences sont appuyées par une diligence raisonnable des fournisseurs basée sur les risques et des pratiques d'approvisionnement responsable, y compris la conformité à la politique responsable des minéraux de Medtronic, qui s'engage à respecter les exigences américaines connues sous le nom de Dodd-Frank Act.

Mécanisme de réclamation

Medtronic dispose d'une ligne d'assistance anonyme et indépendante (Exprimez votre préoccupation) pour soutenir le Cadre mondial des droits de la personne, permettant aux employés et fournisseurs de Medtronic, y compris d'autres tiers, de signaler des préoccupations et violations des politiques de Medtronic en matière de droits de la personne. Dans le cas où une plainte en matière de droits de la personne est reçue par cette ligne de signalement, la réclamation est examinée et étayée par une analyse interne de l'établissement en question, incluant une réévaluation du score global de risque de l'installation et la mise en œuvre de contrôles opérationnels supplémentaires (au besoin). La ligne de signalement Voice Your Concern est accessible à tous les employés de Medtronic, au personnel contractuel, aux fournisseurs et au public. Medtronic dispose d'un conseiller juridique principal pour les enquêtes mondiales sur la conformité responsable du soutien aux processus internes concernant des inconduites présumées.

4. Gouvernance du respect des droits humains et de notre approche

Structure de gouvernance

Medtronic adopte une approche mondiale à l'échelle de l'entreprise en matière de diligence raisonnable en matière de droits humains, intégrée à notre structure de gouvernance. Notre structure de propriété partagée reflète la nature horizontale des processus de droits de la personne de l'entreprise ainsi que la taille et la complexité de l'organisation. Au moment de la présentation des rapports, la responsabilité des activités de diligence raisonnable de Medtronic est partagée entre la gestion des risques d'entreprise, les ressources humaines et la gestion mondiale de l'approvisionnement – avec le soutien de la conformité commerciale et du service juridique.

Le département des ressources humaines est responsable du programme mondial des droits de la personne lié aux installations internes, et l'équipe de gestion mondiale de l'approvisionnement supervise le programme de gestion responsable des fournisseurs de l'entreprise. La fonction de gestion des risques d'entreprise de Medtronic, en partenariat avec les ressources humaines, a la responsabilité d'assurer la cohérence des programmes dans toutes les activités de diligence raisonnable en matière de droits humains de l'entreprise.

Plus de détails sur l'organisation de l'activité de Medtronic se trouvent dans le rapport d'impact de Medtronic.

L'approche de Medtronic pour identifier et gérer les droits humains

Le Cadre et l'approche mondiaux des droits de la personne de Medtronic ont été établis pour identifier et prioriser les risques les plus importants pour les droits de la personne dans l'ensemble de nos opérations commerciales. Cette approche intègre des processus de diligence raisonnable en matière de droits humains et d'évaluation des risques à travers les installations internes et notre chaîne d'approvisionnement , et est guidée par les Principes directeurs des Nations Unies (UNGP).

Notre approche de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne

Diligence raisonnable liée aux installations internes

Medtronic réalise des évaluations annuelles des risques de nos installations opérationnelles internes, ainsi que des évaluations de nos installations commerciales tous les trois ans. Les établissements sont évalués pour les risques liés aux droits de la personne, notamment le travail des enfants, le traitement équitable, le travail forcé, la liberté d'association, la santé et la sécurité, et la rémunération. Le programme a identifié certains groupes particulièrement vulnérables aux violations des droits humains, notamment les enfants, les travailleurs migrants étrangers et nationaux, les travailleurs migrants étrangers et nationaux, les communautés locales, les femmes, les peuples autochtones et les minorités ethniques, qui varie selon l'emplacement. Le processus d'évaluation est basé sur divers facteurs tels que le type de travail effectué dans l'installation interne, ainsi que les facteurs de risque spécifiques au pays liés à l'emplacement de l'établissement, y compris les lois nationales, l'application des lois et d'autres facteurs. Sur la base des informations recueillies lors de l'évaluation, l'établissement reçoit un score de risque qui constitue une base de surveillance et nécessite un contrôle opérationnel supplémentaire pour réduire ou atténuer les risques potentiels.

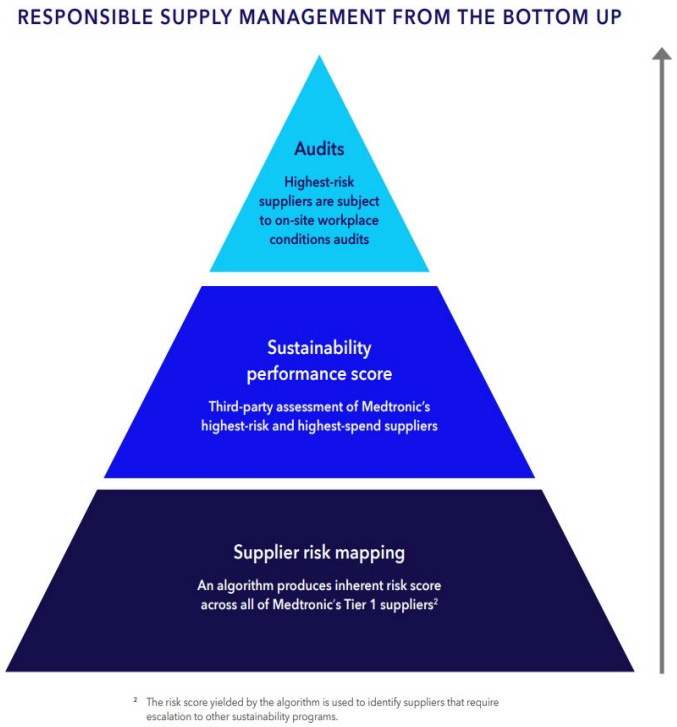
Medtronic publie chaque année un rapport public détaillant le travail de diligence raisonnable en matière de droits de la personne lié aux installations internes. Ainsi, plus d'informations sur le processus se trouvent dans le Rapport du Programme mondial des droits de la personne. À l'heure du rapport, nos activités de diligence raisonnable menées dans nos installations internes durant la période de rapport n'ont révélé aucun effet négatif réel sur les droits humains ou les conditions de travail.

De plus, Medtronic a une approche établie visant à assurer la santé et la sécurité des personnes, à promouvoir la diversité et l'inclusion, et à prévenir la discrimination et le harcèlement. Ces risques et impacts sont gérés de façon routinière à travers nos processus et procédures internes. Notre divulgation sur la gestion de ces risques et d'autres risques pertinents pour notre personnel interne est traitée séparément et détaillée dans le rapport d'impact de Medtronic.

Diligence raisonnable en matière de droits de la personne à travers notre chaîne d'approvisionnement

Notre processus de cartographie de la chaîne d'approvisionnement nous permet d'identifier les fournisseurs qui subiront une évaluation pour mesurer leur performance environnementale, sociale et éthique.

Pour améliorer la supervision de la performance en durabilité des fournisseurs, notre fonction de gestion responsable de l'approvisionnement a développé un tableau de bord dédié. Grâce à ce tableau de bord, les parties prenantes internes peuvent accéder aux évaluations de performance en durabilité des fournisseurs et aux indicateurs des minéraux de conflit.



Nous collaborons avec un tiers pour réaliser des audits sur place des fournisseurs des conditions de travail, des pratiques de travail, de la santé et sécurité, des systèmes de gestion, de l'environnement et des pratiques d'affaires. Pour atténuer la fatigue des audits pour les fournisseurs à haut risque, nous acceptons également des audits alternatifs vérifiés par des tiers.

Notre programme d'évaluation de la durabilité des fournisseurs surveille la conformité et priorise les fournisseurs à haut risque en utilisant l'auto-évaluation et les audits dans quatre domaines : droits du travail, environnement, éthique et pratiques d'approvisionnement. Les fournisseurs à faible risque réalisent des évaluations tous les trois ans, tandis que les fournisseurs à risque moyen et élevé subissent des évaluations annuelles ou biennales. Nous nous attendons à ce qu'ils traitent rapidement les incidents prioritaires de non-conformité, avec un suivi étroit des actions correctives pour assurer la remédiation.

Programme des minéraux de conflit Certains de nos produits contiennent de l'étain, du tungstène, du tantale ou de l'or. En République démocratique du Congo et dans les pays voisins, l'extraction et le traitement de ces métaux ont été liés au financement de conflits armés. Pour promouvoir l'utilisation de minéraux d'origine responsable, nous continuons à :

- Soutenir la loi Dodd-Frank américaine, qui exige que les entreprises divulguent l'utilisation de ces minéraux de conflit
- Exiger que les fournisseurs respectent la loi et respectent des pratiques d'approvisionnement responsables
- Référencer les minerais en conflit dans les ententes avec les fournisseurs et les ordres d'achat
- Participer en tant que membre de l'Initiative Minérale Responsable (IRM)
- Suivre les directives de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les minéraux de conflit – y compris en sondant les fournisseurs pour recueillir des données sur les fonderies dans leurs chaînes d'approvisionnement

Nous rapportons chaque année les résultats de nos enquêtes auprès des fournisseurs à la Securities and Exchange Commission des États-Unis dans un rapport dédié aux minéraux de conflit. Plus d'informations sur notre approche sont disponibles dans notre politique sur les minéraux de conflit.

Conclusions de diligence raisonnable

Cette section fournit des informations sur les impacts négatifs réels et potentiels de Medtronic sur les droits humains et les conditions de travail décentes.

Risques potentiels identifiés dans la chaîne d'approvisionnement des dispositifs médicaux

L'empreinte d'approvisionnement mondiale de l'entreprise et sa chaîne d'approvisionnement complexe impliquent une exposition à des risques potentiels pour les droits humains dans l'ensemble de l'environnement mondial d'approvisionnement en dispositifs médicaux. Medtronic est conscient que des risques de durabilité propres à l'industrie ont été identifiés dans les niveaux inférieurs de la chaîne d'approvisionnement des dispositifs médicaux, en raison du nombre de fournisseurs, de l'origine de la production, de l'utilisation de sous-fournisseurs et de la nature des opérations.

Il existe encore des risques potentiels d'impacts négatifs sur les droits humains et des conditions de travail décentes dans la chaîne d'approvisionnement qui nécessitent des efforts continus. Ainsi, Medtronic travaille continuellement à réduire les risques potentiels d'impacts négatifs en renforçant nos processus de diligence raisonnable et notre mécanisme opérationnel afin de s'assurer que les risques liés aux droits humains soient efficacement identifiés et atténués.

Conclusions des activités de diligence raisonnable de Medtronic relatives aux minéraux de conflit

Medtronic a conçu son programme de minéraux de conflit et ses mesures de diligence raisonnable conformes au cadre de diligence raisonnable reconnu internationalement, tel qu'énoncé dans les directives de diligence raisonnable de l'Organisation de coopération économique et de développement pour les chaînes d'approvisionnement responsables des minéraux provenant des zones touchées par les conflits et à haut risque (OCDE, 2013) ainsi que des suppléments connexes pour l'or, l'étain, le tantale et le tungstène – des minéraux nécessaires à la fonctionnalité de nos produits.

Medtronic a mené une enquête raisonnable sur le pays d'origine (RCOI) afin de déterminer si Medtronic avait des raisons de croire que certains des minéraux de conflit nécessaires à la fonctionnalité ou à la production de ses produits pouvaient provenir des pays couverts. Medtronic a identifié des fournisseurs à sonder en examinant les achats directs de matériaux de 2025 et en appliquant des filtres d'applicabilité aux fournisseurs segmentés qui fournissent à Medtronic des produits ou composants pouvant contenir des minéraux de conflit nécessaires.

Pour plus de détails sur les résultats du programme de minéraux de conflit de Medtronic et des mesures de diligence raisonnable – veuillez consulter le dépôt le plus récent de Medtronic auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) à l' emplacement suivant. Veuillez noter : le dépôt de Medtronic auprès de la SEC pour 2025 sera publié à la fin mai 2026, conformément aux échéances de la SEC.

5. Mesures mises en œuvre et plans pour l'avenir

Cette section comprend des informations sur le travail de Medtronic pour traiter les impacts négatifs réels et potentiels identifiés grâce à la diligence raisonnable et aux efforts d'atténuation des risques.

Mesures pertinentes aux propres installations en matière de droits de la personne : évaluations internes des risques et surveillance des installations internes

Toutes les installations évaluées, quel que soit leur score de risque, reçoivent des contrôles opérationnels. Les contrôles opérationnels peuvent inclure l'élaboration de nouvelles politiques, les mises à jour existantes, la formation et la sensibilisation aux droits humains, ainsi que la planification d'un audit sur place. Au besoin, des contrôles opérationnels supplémentaires sont mis en place selon les risques identifiés lors des évaluations internes des installations internes. Un classement global de Haut entraînera une escalade au Conseil d'examen d'urgence et impliquera des demandes de rectifier/atténuer le(s) problème(s) dans un délai donné. Alors qu'un classement global de Moyen nécessitera l'élaboration d'un plan de remise en état spécifiant les actions de correction des installations, surveillé et vérifié pour garantir que le problème soit résolu à temps. Les contrôles opérationnels mis en place pour réduire ou atténuer les risques sont surveillés afin de garantir leur mise en œuvre et qu'ils ont l'impact positif souhaité.

Pour plus d'informations sur la gestion par l'entreprise des risques potentiels d'impacts négatifs liés à nos propres installations, consultez notre rapport sur le Programme mondial des droits de la personne.

Mesures pour identifier et atténuer les risques d'impacts négatifs sur notre chaîne d'approvisionnement

Medtronic s'oppose fermement aux conditions de travail sous-standard liées aux pratiques d'approvisionnement de l'entreprise et met en place plusieurs processus et mesures pour s'assurer que tout risque potentiel de violations des droits humains soit identifié et atténué. Lorsque tout risque d'impacts négatifs liés aux pratiques d'approvisionnement de Medtronic est découvert, l'entreprise agit pour atténuer et corriger toute constatation proportionnelle à la gravité et à l'ampleur de l'impact négatif potentiel.

Établir des normes en intégrant les exigences des fournisseurs

Medtronic dispose de plusieurs moyens pour transmettre ses attentes aux tiers quant à son engagement à respecter les droits humains. Tous les fournisseurs sont tenus de respecter notre Code mondial de conduite des fournisseurs et de promouvoir le même ensemble de normes dans leur propre chaîne d'approvisionnement. De plus, les efforts pour assurer un approvisionnement responsable sont appuyés par l'inclusion d'exigences sociales et de durabilité dans les termes et conditions des ordres d'achat ainsi que certains accords avec les fournisseurs. En plus d'exiger que les fournisseurs respectent toutes les lois applicables relatives au travail, à l'environnement, à la santé/sécurité et à l'éthique, Medtronic exige également que les fournisseurs respectent les politiques applicables, et à titre d'exemple et sans limitation, au Code de conduite, à la politique mondiale des droits humains et aux normes du travail de Medtronic.

Évaluations des risques des fournisseurs, audits et demandes de mesures correctives

Comme détaillé à la section 4, Medtronic dispose d'un cadre des droits de la personne qui inclut la diligence raisonnable en matière de droits de la personne et les processus d'évaluation des risques à travers toute notre chaîne d'approvisionnement. L'équipe de gestion mondiale de l'approvisionnement effectue des évaluations des risques et des audits sur place lorsque pertinent. Lorsque des zones de risque et/ou de non-conformité sont identifiées, des demandes d'actions correctives sont envoyées aux fournisseurs identifiés comme à risque moyen ou élevé, et ils doivent traiter rapidement les incidents prioritaires de non-conformité. Score de risque de durabilité Medtronic s'est associé à EcoVadis

pour soutenir les évaluations des risques de la chaîne d'approvisionnement et améliorer les impacts sur la durabilité, y compris les droits humains. Au cours de l'exercice 2026, Medtronic a évalué 524 fournisseurs sur leur performance en durabilité.

Audits des fournisseurs Medtronic collabore avec un tiers pour effectuer des audits sur place des fournisseurs qui obtiennent un score de risque élevé de l'évaluation de la durabilité des fournisseurs. À ce stade du rapport, des audits sur place de 2 fournisseurs et 1 audit de suivi ont été réalisés au cours de l'exercice 2026. La portée de ces audits comprenait la main-d'œuvre, les salaires et les heures de travail, la santé et la sécurité, ainsi que les pratiques commerciales.

Renforcer les efforts pour identifier et atténuer les risques de la chaîne d'approvisionnement en intégrant un outil de cartographie des risques des fournisseurs

En raison de la transparence et de la traçabilité limitées dans les données mondiales de la chaîne d'approvisionnement, Medtronic reconnaît les risques potentiels associés aux impacts négatifs sur notre chaîne d'approvisionnement. En réponse, Medtronic continue de se développer et d'améliorer ses processus pour identifier la source des composants individuels et des matières premières.

Atténuation des risques liés aux minéraux de conflit

Medtronic a pris des mesures pour atténuer les risques en réponse aux préoccupations soulevées par des sources faisant autorité concernant la chaîne d'approvisionnement des dispositifs médicaux, particulièrement en ce qui concerne les minéraux de conflit. Les actions comprennent l'augmentation et la demande de traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, la recherche de garanties contractuelles, l'engagement dans les initiatives de l'industrie et l'étude d'opportunités pour des voies d'approvisionnement alternatives.

La complexité de la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise implique une influence limitée sur le comportement de ces fonderies et raffineurs avec lesquels Medtronic n'entretient pas de relation commerciale directe. De plus, en raison de la diversité géographique et des changements continus dans notre chaîne d'approvisionnement, Medtronic a souvent beaucoup de difficulté à identifier les fournisseurs qui se trouvent plus en amont de nos fournisseurs directs. Malgré cela, Medtronic poursuit ses efforts pour promouvoir l'utilisation de minéraux provenant de manière responsable – notamment en faisant référence aux minerais en conflit dans les ententes de fournisseurs et les ordres d'achat, et en demandant aux fournisseurs d'éliminer les fonderies à signalement rouge de leur chaîne d'approvisionnement.

Relever les défis systémiques liés à l'utilisation des minéraux de conflit par l'industrie nécessite un effort collectif de la part de pairs et partenaires de l'industrie. Ainsi, Medtronic est devenue membre de la Responsible Mining Initiative (RMI), qui permet à l'entreprise de jouer un rôle dans l'élaboration des politiques industrielles, d'interagir avec les groupes de parties prenantes et d'accéder à des données validées sur les installations liées aux minéraux de conflit.

Pour plus de détails sur les activités de diligence raisonnable entreprises dans le cadre du Programme des minéraux de conflit, consultez la politique de Medtronic sur les minéraux de conflit et le « Rapport sur les divulgations sur les minéraux de conflit » disponibles publiquement sur le site Web de la société : Medtronic.com (sous la sous-titrage « Notre entreprise » et « Dépôts SEC »).

Autres initiatives

Sensibiliser le personnel de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Pour renforcer la conscience des risques des employés et assurer une compétence adéquate pour mener des activités de diligence raisonnable, Medtronic offre une formation sur la gestion responsable de l'approvisionnement aux employés de nos groupes d'approvisionnement, d'approvisionnement et de qualité des fournisseurs. Les employés ayant des responsabilités directes dans la sélection et la gestion des fournisseurs doivent suivre la formation de sensibilisation à la gestion responsable de l'approvisionnement, avec des indicateurs de complétion formellement surveillés. La formation comprend un aperçu des enjeux potentiels liés aux droits humains et aux normes du travail, les détails du Code mondial de conduite des fournisseurs et des exigences de conformité des fournisseurs, ainsi que les meilleures pratiques de sélection et de gestion des fournisseurs. Les employés travaillant en gestion de l'approvisionnement sont formés à la sensibilisation aux enjeux pouvant avoir des impacts négatifs sur les droits humains et les normes du travail, comme la manière dont leurs décisions peuvent potentiellement influencer les conditions de travail en usine.

Engagement dans des partenariats et collaborations

En raison de la nature systémique de certains défis qui affectent notre chaîne d'approvisionnement, Medtronic reconnaît que l'atteinte des résultats souhaités nécessite une surveillance, une évaluation et un engagement continus avec les parties prenantes et les pairs de l'industrie. Medtronic recherche activement des occasions de construire et d'utiliser des connaissances collectives avec ses pairs de

l'industrie par le biais de collaborations et d'initiatives, et poursuit également des partenariats avec des organismes à but non lucratif et à but lucratif pour informer, mettre en œuvre et assurer l'évolution constante de notre cadre des droits de la personne.

Attestation

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier à l'article 11 de celle-ci, j'atteste avoir examiné les informations contenues dans le rapport pour l'entité ou les entités mentionnées ci-dessus. Sur la base de mes connaissances et ayant fait preuve d'une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont vraies, exactes et complètes à tous égards importants aux fins de la Loi, pour l'année visée ci-dessus.

Signed by:
Mark Ranno
6262EC8E91C44B9...

21 mai 2026

Mark Ranno, directeur financier